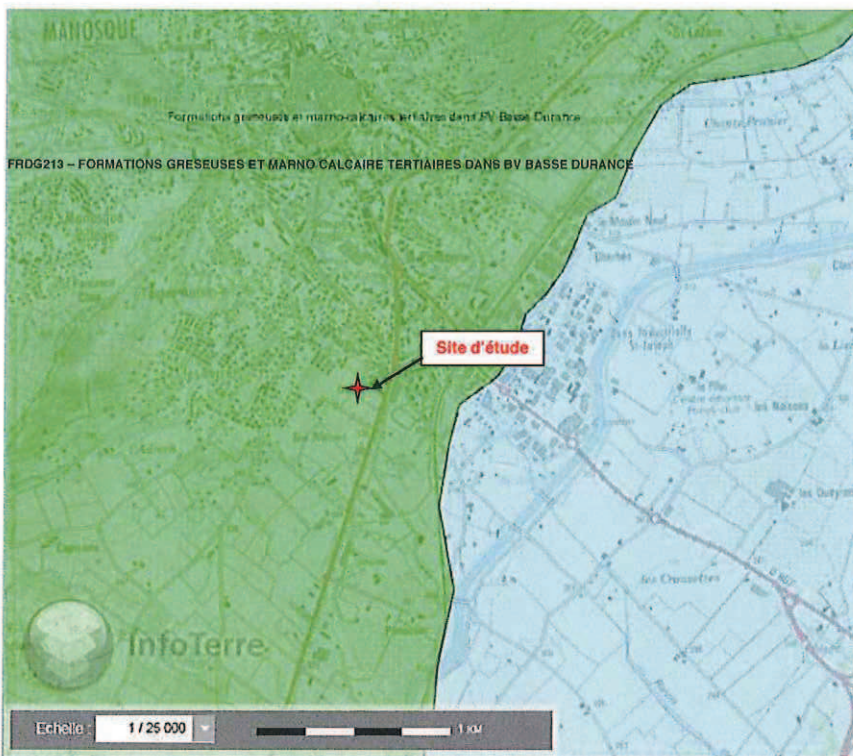


Alluvions anciennes de la Durance (Würm), cailloutis, galets et sables (Besse terrasse)



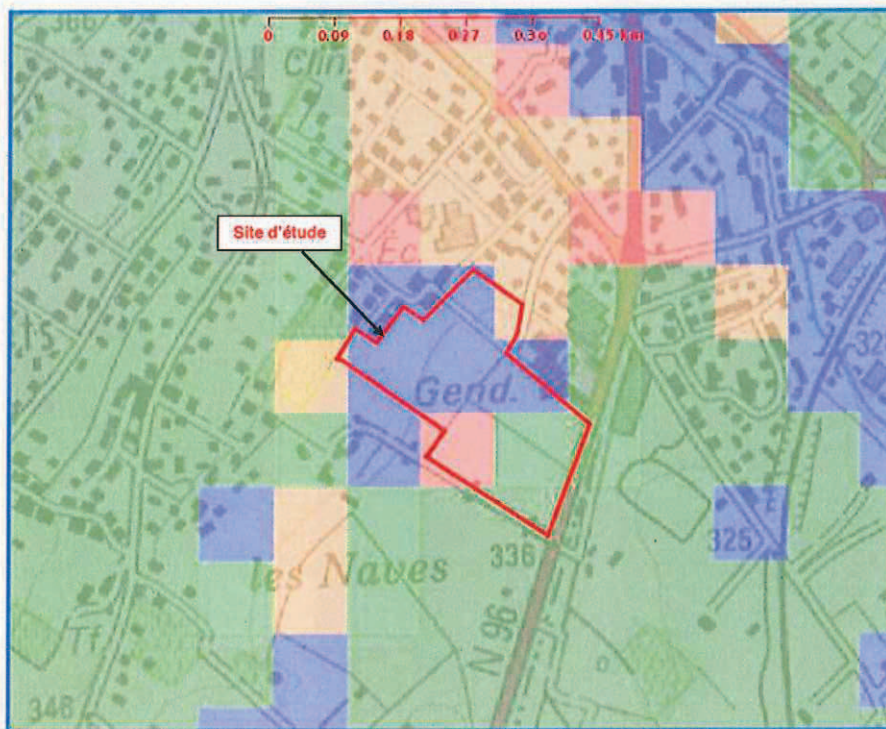
LOI SUR L'EAU - MANOSQUE (04)		Client : SA IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES
CONTEXTE GEOLOGIQUE		
Dossier n° : 16ME0234a Version : 1.0 Elabà par : SH	Echelle : Graphique Date : 11/02/2016	

A1.6	C O N T E X T E H Y D R O G E O L O G I Q U E
------	-------------------------------------------------



MASSES D'EAU		ÉTAT QUANTITATIF				ÉTAT CHIMIQUE							
N°	NOM	2009		OBL. BE	MOTIF S DU REPORT	2009		OBL. BE	MOTIF S DU REPORT				
		ÉTAT	NC			ÉTAT	NC						
					CAUSES	PARAMÈTRES			CAUSES	PARAMÈTRES			
FRDG213	Formations gréseuses et marno-calcaires tertiaires dans BV Basse Durance	BE			2015			BE			2015		

LOI SUR L'EAU - BRIGNOLES (83)		Client : SA IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES
CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE (Source : BRGM, 2016)		
Dossier n° : 16ME029Aa Version : 1.0 Établi par : SH	Echelle : Graphique Date : 11/02/2016	



Légende socle

- Nappe sub-affleurante
- Sensibilité très forte
- Sensibilité forte
- Sensibilité moyenne
- Sensibilité faible
- Sensibilité très faible
- Non réalisé

LOI SUR L'EAU - MANOSQUE (04)		Client : SA IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES
RISQUE DE REMONTEE DE NAPPE (Source : BRGM, 2016)		
Dossier n° : 16ME023Aa Version : 1.0 Etabli par : SH	Echelle : Graphique Date : 11/02/2016	



LOI SUR L'EAU - MANOSQUE (04)		Client : SA IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES
OUVRAGES REFERENCES PAR LA BANQUE DU SOUS SOL BBS (Source : BRGM, 2016)		
Dossier n° : 16ME023/A Version : 1.0 Etabli par : SH	Echelle - Graphique Date : 11/02/2016	

- Plan Masse



LOI SUR L'EAU - MANDSQUE (04)		Client : SA IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES
INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES (Source : ERG GEOTECHNIQUE, août 2013)		
Dossier n° : 16ME029A Version : 10 Établi par : GH	Echelle : Graphique Date : 11/02/2016	

ESSAIS DE PERMEABILITE A CHARGE CONSTANTE

N° Dossier : 16ME023Ab
 Date : 10/03/2016
 Lieu : MANOSQUE
 Opérateur : PL/SH
 Outil : Tarière 150 mm

Information terrain :
 Pente (sens et %) : Pente générale NO-SE
 Observations : Essais réalisés dans fouille à la pelle mécanique



Sondage : SD1 (essai en profondeur)	Sondage : SD1* (essai en surface)	Sondage : SD2 (essai en profondeur)
<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 210 cm Niveau cellule : 210 cm Durée test : 4,2 min Volume d'eau percolé : 2300 ml Frange testée : 195 -210</p> <p>Perméabilité : 372 mm/h</p>	<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 80 cm Niveau cellule : 80 cm Durée test : 3 min Volume d'eau percolé : 2200 ml Frange testée : 65 -80</p> <p>Perméabilité : 498 mm/h</p>	<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 240 cm Niveau cellule : 240 cm Durée test : 4 min Volume d'eau percolé : 1900 ml Frange testée : 225 -240</p> <p>Perméabilité : 36 mm/h</p>

ESSAIS DE PERMEABILITE A CHARGE CONSTANTE

N° Dossier : 16ME023Ab
 Date : 10/03/2016
 Lieu : MANOSQUE
 Opérateur : PL/SH
 Outil : Tarière 150 mm

Information terrain :
 Pente (sens et %) : Pente générale NO-SE
 Observations : Essais réalisés dans fouille
 à la pelle mécanique



Sondage : SD2* (essai en surface)	Sondage : SD3 (essai en profondeur)	Sondage : SD4 (essai en profondeur)
<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 110 cm Niveau cellule (bas) : 110 cm Durée test : 10 min Volume d'eau percolé : 225 ml Frange testée : 95 -110</p> <p>Perméabilité : 15 mm/h</p>	<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 240 cm Niveau cellule : 240 cm Durée test : 10 min Volume d'eau percolé : 200 ml Frange testée : 225 -240</p> <p>Perméabilité : 14 mm/h</p>	<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 270 cm Niveau cellule : cm Durée test : min Volume d'eau percolé : ml</p> <p>Perméabilité : mm/h</p>

ESSAIS DE PERMEABILITE A CHARGE CONSTANTE

N° Dossier : 16ME023Ab
Date : 10/03/2016
Lieu : MANOSQUE
Opérateur : PL/SH
Outil : Tarière

150 mm

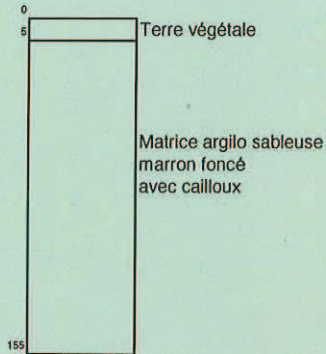
Information terrain :

Pente (sens et %) : Pente générale NO-SE
Observations : Essais réalisés dans fouille
à la pelle mécanique



Sondage : **SD4bis** (essai renouvelé suite
à l'arrivée d'eau dans SD4)

Stratigraphie :



Profondeur : **155** cm
Niveau cellule (bas) : **155** cm
Durée test : **10** min
Volume d'eau percolé : **600** ml
Frange testée : 140 -155

Perméabilité : 41 mm/h

ESSAIS DE PERMEABILITE A CHARGE CONSTANTE

N° Dossier : 16ME023Ab
 Date : 10/03/2016
 Lieu : MANOSQUE
 Opérateur : PL/SH
 Outil : Tarière

Information terrain :
 Pente (sens et %) : Pente générale NO-SE
 Observations : Essais réalisés dans fouille
 à la pelle mécanique



150 mm

Sondage : SD4* (essai en surface)	Sondage : SD5 (essai en profondeur)	Sondage : SD5* (essai en surface)
<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 100 cm Niveau cellule (bas) : 100 cm Durée test : 10 min Volume d'eau percolé : 200 ml Frange testée : 85 -100</p> <p>Perméabilité : 14 mm/h</p>	<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 270 cm Niveau cellule : 270 cm Durée test : 10 min Volume d'eau percolé : 1700 ml Frange testée : 255 -270</p> <p>Perméabilité : 115 mm/h</p>	<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 120 cm Niveau cellule : 120 cm Durée test : 10 min Volume d'eau percolé : 100 ml Frange testée : 105 -120</p> <p>Perméabilité : 7 mm/h</p>

ESSAIS DE PERMEABILITE A CHARGE CONSTANTE

N° Dossier : 16ME023Ab
 Date : 10/03/2016
 Lieu : MANOSQUE
 Opérateur : PL/SH
 Outil : Tarière 150 mm

Information terrain :
 Pente (sens et %) : Pente générale NO-SE
 Observations : Essais réalisés dans fouille
 à la pelle mécanique



Sondage : SD6 (essai en profondeur)	Sondage : SD6* (essai en surface)	Sondage : SD7 (essai en profondeur)
<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 240 cm Niveau cellule (bas) : 240 cm Durée test : 10 min Volume d'eau percolé : 1000 ml Frange testée : 225 -240</p> <p>Perméabilité : 68 mm/h</p>	<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 100 cm Niveau cellule : 100 cm Durée test : 10 min Volume d'eau percolé : 900 ml Frange testée : 85 -100</p> <p>Perméabilité : 61 mm/h</p>	<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 240 cm Niveau cellule : 240 cm Durée test : 10 min Volume d'eau percolé : 700 ml Frange testée : 225 -240</p> <p>Perméabilité : 48 mm/h</p>

ESSAIS DE PERMEABILITE A CHARGE CONSTANTE

N° Dossier : 16ME023Ab
 Date : 10/03/2016
 Lieu : MANOSQUE
 Opérateur : PL/SH
 Outil : Tarière

Information terrain :
 Pente (sens et %) : Pente générale NO-SE
 Observations : Essais réalisés dans fouille
 à la pelle mécanique



150 mm

Sondage : SD8 (essai en profondeur)	Sondage : SD8* (essai en surface)
<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 230 cm Niveau cellule (bas) : 230 cm Durée test : 10 min Volume d'eau percolé : 1900 ml Frange testée : 215 -230</p> <p>Perméabilité : 129 mm/h</p>	<p>Stratigraphie :</p> <p>Profondeur : 80 cm Niveau cellule : 80 cm Durée test : 10 min Volume d'eau percolé : 1100 ml Frange testée : 65 -80</p> <p>Perméabilité : 75 mm/h</p>

ESSAIS DE PERMEABILITE A CHARGE CONSTANTE

N° Dossier : 16ME30Aa
Date : 24/02/2016
Lieu : ANTIBES
Opérateur : PL/SH
Outil : Tarière

Information terrain :
Pente (sens et %) : Pente générale O-E
Observations :



150 mm

LOCALISATION DES ESSAIS (extraits du plan de masse d'état des lieux)



△ Essais en profondeur



△ Essais en surface

ESSAI DE PERMEABILITE

Les essais de perméabilité ont été réalisés à niveau variable après saturation en eau claire des sols sur 2 h.

- 6 essais de perméabilité ont été effectués en surface (profondeur ≤ 1 m),
- 8 essais de perméabilité ont été effectués en profondeur.

Chaque sondage est analysé en fonction de la grille ci-dessous.

Perméabilité	Gestion des eaux pluviales par infiltration
Inf à 10 mm/h	Défavorable - Déconseillée uniquement par infiltration. Un exutoire superficiel doit être envisagé.
Entre 10 mm/h et 30 mm/h	Médiocre - Possible pour des faibles surfaces imperméabilisées collectées.
Entre 30 mm/h et 100 mm/h	Favorable mais dépendante de la surface imperméabilisée collectée.
Sup à 100 mm/h	Très favorable mais dépendante de la surface collectée.

Les figures suivantes permettent d'apprécier les résultats obtenus en surface et en profondeur.

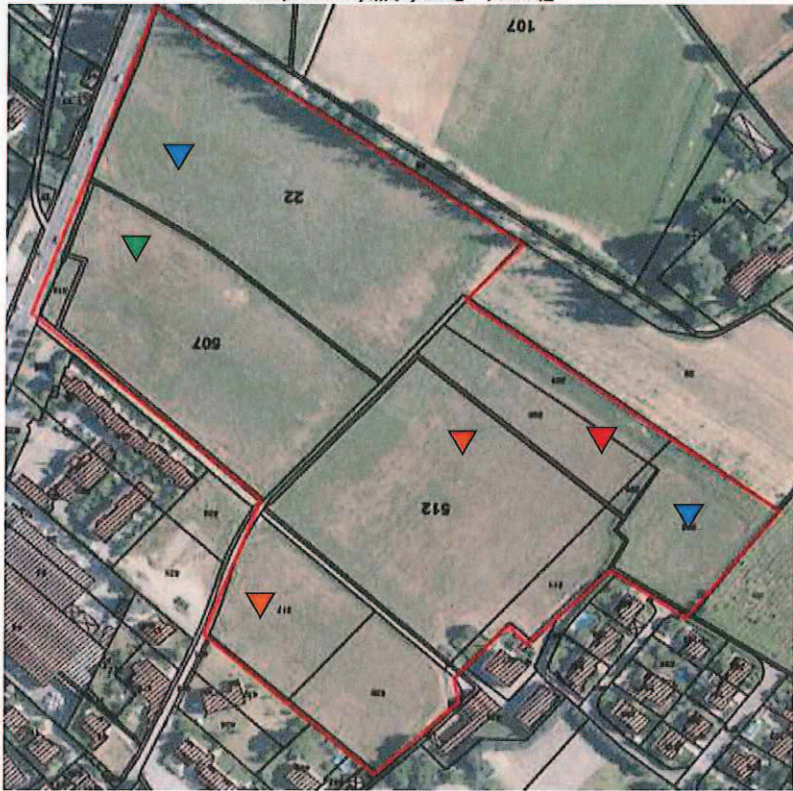


Figure 1 - Permabilités en surface

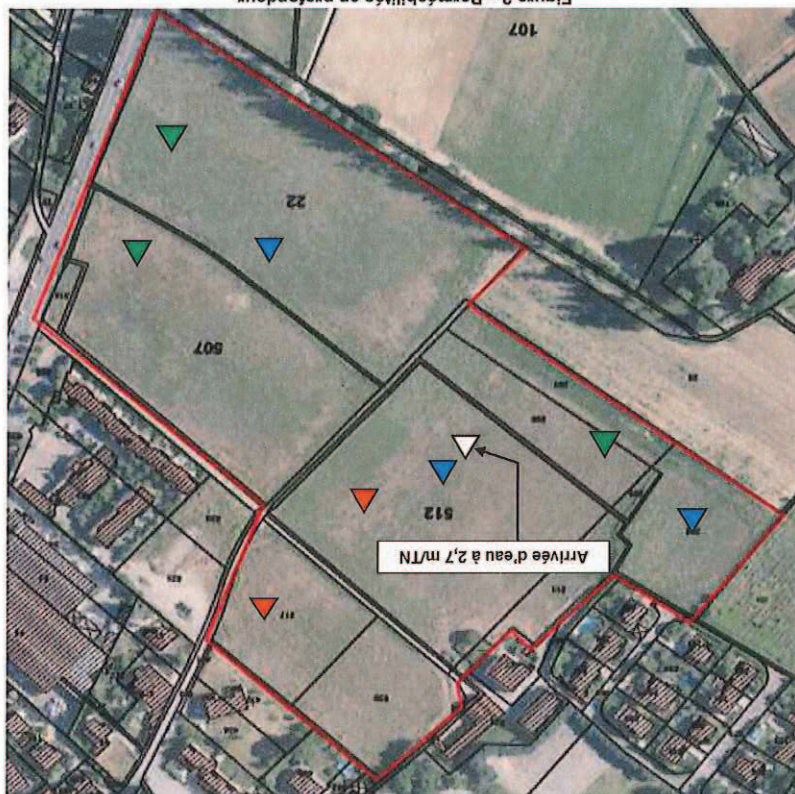
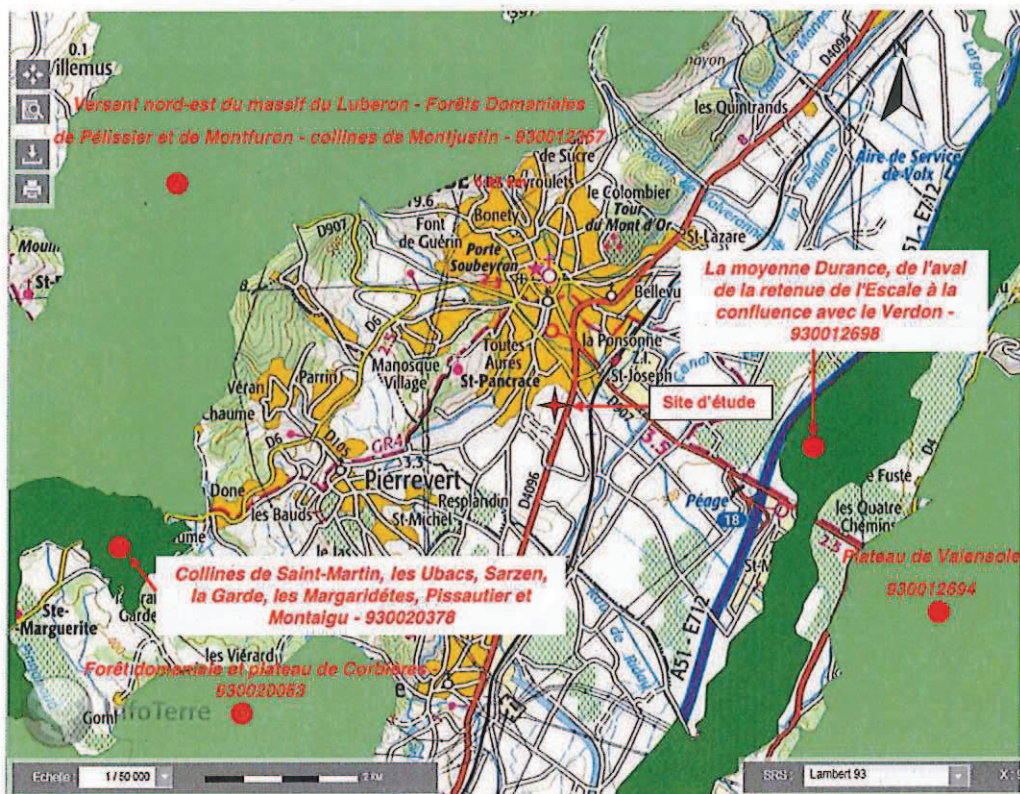



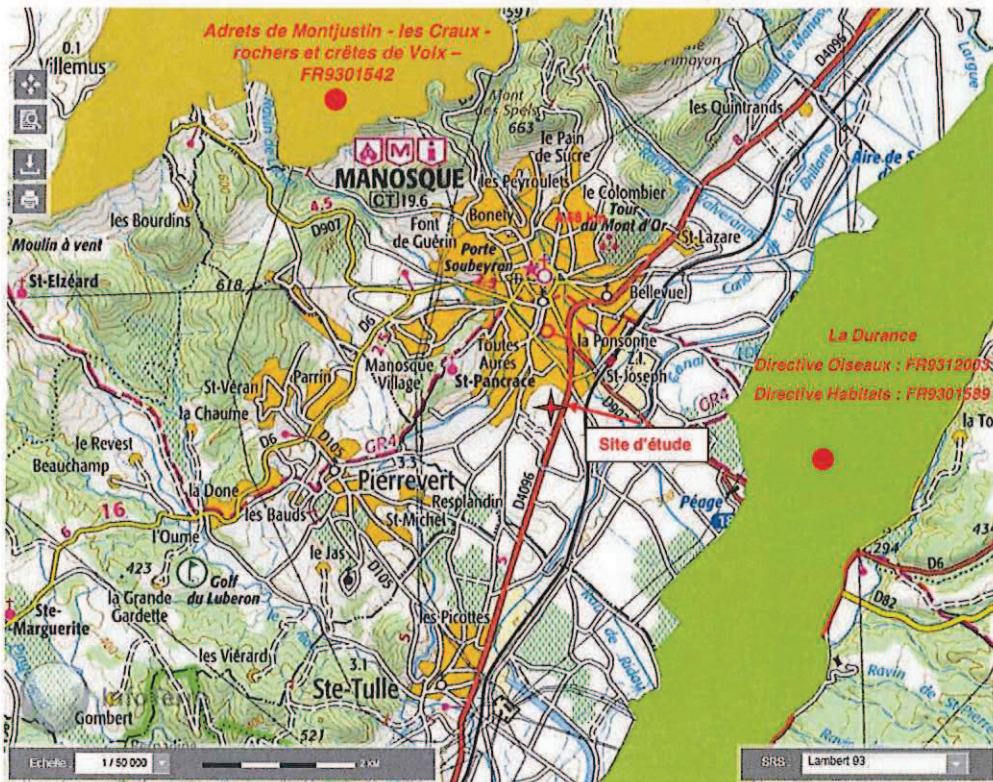
Figure 2 - Perméabilités en profondeur

A1.7	ZONE NATURELLES REMARQUABLES ET FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000
------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------




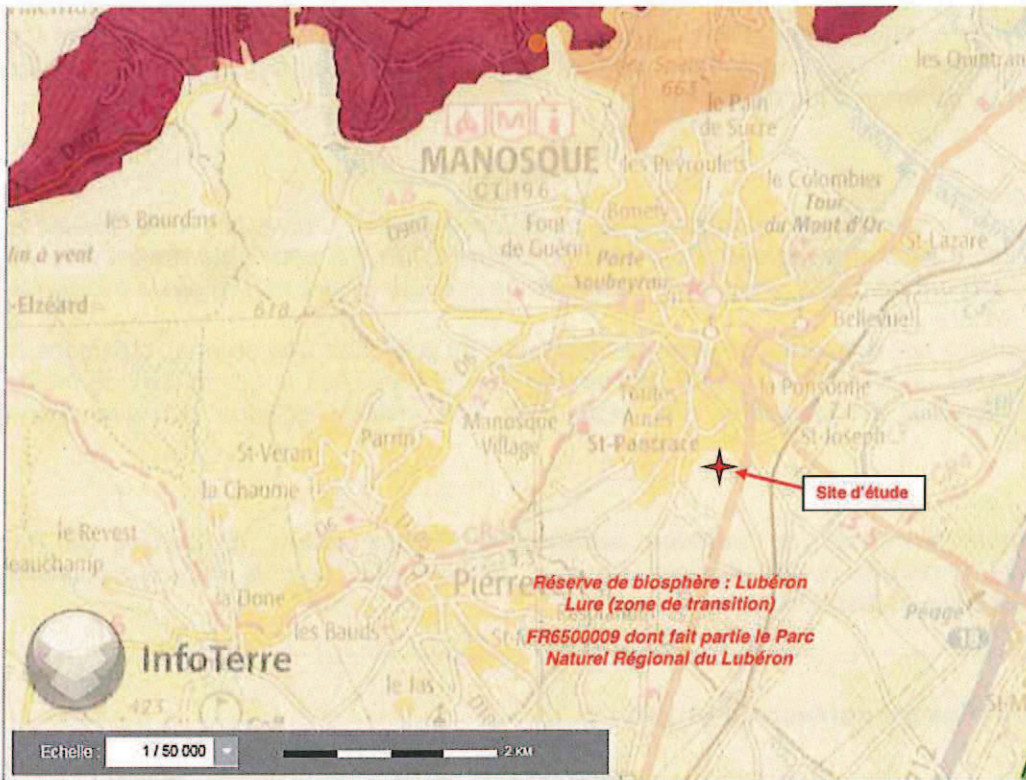
- ZNIEFF terrestre de type II
- ZNIEFF terrestre de type I

LOI SUR L'EAU - MANOSQUE (04)		Client : SA IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES
ZONES NATURELLES REMARQUABLES – SITES NATURA 2000 (Source : BRGM, 2016)		
Dossier n° : 16ME023Aa Version : 1.0 Elaboré par : SH	Echelle : Graphique Date : 12/02/2016	



- ▼ Sites Natura 2000 - Directive Oiseaux
 - Zones de protection spéciale
- ▼ Sites Natura 2000 - Directive Habitats
 - Sites d'importance communautaire

LOI SUR L'EAU - MANOSQUE (04)		Client : SA IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES 
ZONES NATURELLES REMARQUABLES - ZNIEFF (Source : BRGM, 2016)		
Dossier n° : 16M/E029Aa Version : 1.0 Etabli par : SH	Echelle : Graphique Date : 12/02/2016	



▼ Réserves de la biosphère (MAB)

- centrale
- tampon
- transition

LOI SUR L'EAU - MANOSQUE (04)		Client : SA IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES
ZONES NATURELLES REMARQUABLES - RESERVE DE BIOSPHERE (Source : BRGM, 2016)		
Dossier n° : 16ME023A Version : 1.0 Elab par : SH	Echelle : Graphique Date : 12/02/2016	



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu. Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) :

SA IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES

Commune et département : **20 702 PIERRELATTE – DROME**

Adresse : **Ets de Pierrelatte – ZI du Tricastin – BP187**

Téléphone : **04 75 96 26 55**

Email : lvincart@mousquetaires.com

SIRET / date de naissance : **323 347 880 00144**

Nom du projet : **CENTRE COMMERCIAL LES JARDINS**

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Le projet consiste en la création d'un espace commercial. L'espace commercial projeté comprend également la réalisation de places de stationnement et de voiries.

L'assiette foncière du projet est de d'environ 60 600 m².

Des ouvrages de rétention / restitution seront mis en place pour assurer la gestion des eaux pluviales. Ces bassins seront de type soit aérien et soit enterré et assureront la gestion des eaux de ruissellement sur les surfaces imperméabilisées du projet ainsi que sur le bassin-versant amont intercepté.

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : **MANOSQUE** N° Département : **04**

Adresse : **Avenue Frédéric Mistral**

Lieu-dit : **Zones Les Naves**

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : (FR93-----)

n° de site(s) : (FR93-----)

...

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A **2,3 km** du site n° de site(s) : **LA DURANCE (FR9301589 ET FR 9312003)**

A **4,25 km** du site n° de site(s) : **ADRETS DE MONTJUSTIN - LES CRAUX - ROCHERS ET CRETES DE VOLX (FR 9301542)**

c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- | | |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> < 100 m ² | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m ² (1 ha) |
| <input type="checkbox"/> 100 à 1 000 m ² | <input checked="" type="checkbox"/> > 10 000 m ² (> 1 ha) |

- Longueur (si linéaire impacté) : **NON CONCERNE**
- Emprises en phase chantier : **NON CONCERNE**
- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Le projet de centre commercial comprend également des places de stationnement et voiries de desserte. De plus, un giratoire sera aménagé à l'entrée du site au niveau de l'avenue Frédéric Mistral qui borde le site d'étude à l'Est. La création de ce giratoire ne fait pas partie du présent projet et est portée par la Mairie de Manosque.

Le projet d'espace commercial prévoit également la création de réseaux d'assainissement des eaux usées et d'alimentation en eau potable pour desservir les bâtiments projetés depuis les réseaux communaux existants.

De plus, le site d'étude est actuellement traversé par plusieurs anciens canaux d'irrigation. Ces anciens canaux d'irrigation sont aujourd'hui employés pour la gestion des eaux pluviales des lotissements mitoyens et seront déviés en limite de propriété.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :
 - diurne
 - nocturne

- Durée précise si connue : ...**14 mois** (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- | | |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> < 1 mois | <input checked="" type="checkbox"/> 1 an à 5 ans |
| <input type="checkbox"/> 1 mois à 1 an | <input type="checkbox"/> > 5 ans |

- Période précise si connue : **de Janvier 2017 à Février 2018** (de tel mois à tel mois)
Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser): **Période de travaux unique.**

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

L'évacuation des eaux pluviales, après passage au sein des ouvrages de rétention, se fera en partie par infiltration dans les sols au droit du projet et en partie par rejet régulé vers la buse Ø2000 sous la chaussée de l'avenue Frédéric Mistral (actuel exutoire des ruissellements).

L'entretien des bassins sera réalisé après chaque évènement particulier (pluie importante, etc.) ou à minima tous les 2 ans. Le curage des canalisations et des regards sera réalisé selon une fréquence annuelle durant la période estivale (juillet-août). Les bassins de rétention seront impérativement conservés dans un bon état de propreté afin d'éviter tout désagrément pour les riverains. Ils seront visitables et curables.

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

EN PHASE TRAVAUX

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences

EN PHASE EXPLOITATION

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences:

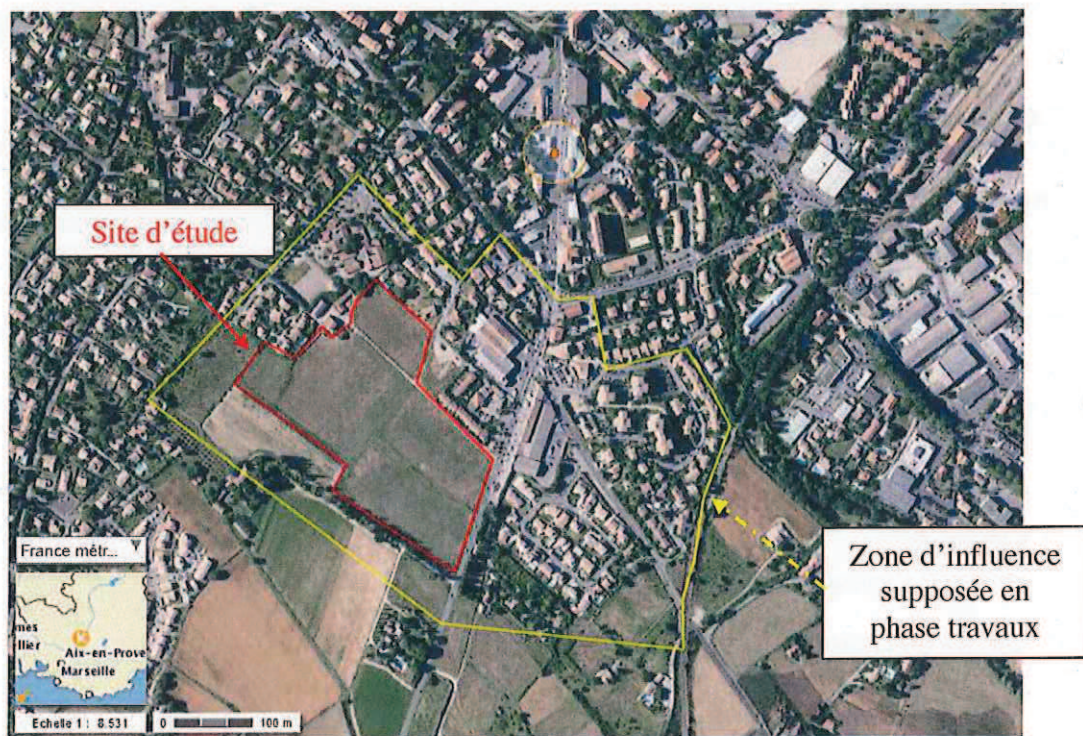


Figure 1- Présentation de la zone d'influence supposée du projet en phase travaux

La zone d'influence, en phase travaux, sera limitée à l'emprise du projet, ses abords proches dont l'avenue Frédéric Mistral.

En phase exploitation, la zone d'influence sera limitée à l'emprise du projet et ses abords proches, uniquement par la prise en compte des bruits (circulation, clientèle, ...) engendrés par le nouveau centre commercial. On notera cependant que le projet est situé dans la zone « Les Naves », où les activités commerciales sont dès-à-présent développées. L'impact du bruit sera donc considéré comme négligeable après travaux.

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

Le projet ainsi que la zone d'influence définie se trouve au sein du Parc Régional du Lubéron lui-même inscrit dans une réserve de Biosphère, la biosphère « Lubéron Lure (zone de transition) ».

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle.
- Autre (préciser l'usage) : **le site d'étude correspond à d'anciens terrains agricoles actuellement en friches. On note également des bâtiments commerciaux et des lotissements dans la zone d'influence du projet en phase travaux.**

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse-semi-boisée lande garrigue / maquis autre : herbe naturelle – anciens terrains agricole.....	✓	L'environnement du site d'étude est caractérisé par d'anciennes terres agricoles en friches – non cultivées.
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :	✓	On note la présence d'une ancienne plantation de vignes en amont direct du site d'étude qui est actuellement à l'abandon (végétation dense), parcelle non entretenue.
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis bloès autre :		
Zones humides	fossé <u>cours d'eau</u> étang tourbière gravière prairie-humide autre : anciens fossés/canaux d'irrigation agricole.....	✓	Le site d'étude est bordé à l'Est et traversé par des fossés EP, anciens canaux d'irrigation aujourd'hui utilisés pour la gestion des eaux pluviales.
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECE FAUNE, FLORE :

Lors de notre visite de site nous n'avons pas relevé la présence d'espèces faunes / flores notables.

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			
Plantes	Pins	X	La flore présente sur le site d'étude correspond à des plantes communes (anciens terrains agricoles en friche)
	Chênes pédonculés	X	
	Olivier		
Poissons			



Figure 2 - Photographie n°1 : Anciens espaces agricoles, terrain en friches (Sud-Est → Nord-Ouest)



Figure 3 - Photographie n°2 : Anciens espaces agricoles, terrain en friches (Sud-Est → Nord-Ouest)



Figure 4 - Photographie n°3: Oliviers (Nord-Ouest → Sud-Est)



Figure 5 - Photographie n°4: Canaux d'irrigation utilisés pour la gestion des eaux pluviales



Figure 6 - Photographie n°5: Canaux d'irrigation utilisés pour la gestion des eaux pluviales

Localisation des photographies:



Figure 7 – Localisation des photographies

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Imperméabilisation (environ 4,58 ha dont 3700 m² de places de stationnement végétalisées).

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Aucune espèce notable identifiée, pas de rupture de corridors écologiques.

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Aucune espèce notable identifiée, pas de rupture de corridors écologiques.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- *Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000*
- *Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : car le projet s'inscrit dans le cadre du développement de la zone « Les Naves » et se situe à proximité d'autres espaces commerciaux. Le projet est en cohérence avec les occupations du sol des alentours.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique **CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL :
[http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W
&map=environnement.map](http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>)

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :
www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB

- Dans le **Formulaire Standard de Données du site** :

Sur le site internet de l'INPN :
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Après de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :
<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Après de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 »